Nations Unies A/AC.281/INF/6

Assemblée générale

Distr.: général
16 août 2013

Original: Français

Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, aux fins de l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires

Genève, 2013

Point 3 de l'ordre du jour
Élaboration de propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, aux fins de l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires

Résumé[1]
Discussion par le modérateur[2] du groupe VI intitulé «Explorer de nouvelles approches pour le désarmement nucléaire»

Document soumis par le Président

2. Les discussions ont été intenses et fructueuses, grâce tout particulièrement aux trois membres du groupe, Mme Patricia Lewis ainsi que MM. John Borie et Neil Buhne. Il était difficile de leur faire entièrement honneur, les échanges ayant été particulièrement riches.

3. L'objectif principal était d'approfondir différentes approches ayant connu des développements significatifs au cours de ces dernières années et de chercher à mieux cerner leur impact et leur potentiel concernant le désarmement nucléaire.

4. La question de **délégitimation** des armes nucléaires constitue un angle relativement récent mais une étape initiale essentielle. Dans ce contexte, il a été relevé que la possession des armes nucléaires repose sur un certain nombre de concepts qu'il convient de déconstruire et de remettre en question. Plusieurs types de discours octroyant une légitimité aux armes nucléaires ont été mentionnés. En particulier, ceux liés au fait que les armes nucléaires font partie, de longue date, du système de sécurité internationale ou qu'elles ont contribué à prévenir les conflits, en particulier pendant la guerre froide. Le lien symbolique entre la détention de l'arme nucléaire et le poids politique sur la scène internationale

[1] Le résumé est présenté à titre personnel et n'a aucun statut officiel.
[2] M. Urs Schmid, Ambassadeur et Représentant permanent de la Suisse après de la Conférence du désarmement.

Merci de recycler

jouerait également un rôle clé. Raison pour laquelle certains États veulent se doter de l'arme nucléaire.

5. Il est important de remettre en cause les différents discours traditionnels car, en l'état, aucune preuve historique ne peut démontrer que la dissuasion nucléaire prévienne des conflits. De plus, les armes nucléaires sont militairement inutilisables en raison de leurs effets indiscriminés. Les coûts induits par le maintien des arsenaux nucléaires ainsi que les coûts d'opportunité représentent également un argument important. Et enfin, un État peut avoir de l'influence la scène internationale sans pour autant détenir l'arme nucléaire.

6. Les échanges ont portés sur l'importance des efforts entrepris en vue de remettre en cause la légitimité des armes nucléaires et sur la nécessité d'approfondir la thématique de la délégitimation afin de mieux cerner comment elle pourrait contribuer au désarmement nucléaire.

7. Un autre élément central des débats a été la **dimension humanitaire du désarmement nucléaire**. Cette dimension constitue un développement important pour les raisons suivantes :

- - Elle contribue à délégitimer les armes nucléaires ;
- - Elle permet, soit de développer un nouveau discours en matière de désarmement nucléaire, soit de développer une alternative au discours dominant d'ordre essentiellement sécuritaire. A ce sujet, il est important de procéder à une ré-conceptualisation du débat sur le désarmement nucléaire.
- - Enfin, elle contribue à changer les dynamiques existantes et à représenter un élément constitutif important vers l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires.

8. Toute détonation nucléaire aurait des effets dévastateurs. De plus, à part les victimes directes, elle poserait des défis insurmontables en termes d'assistance aux victimes et aurait un impact psychologique significatif. Elle aurait aussi un impact profond et direct sur l'économie, l'environnement, la production agricole ou la santé, sur le moment et dans la durée.

9. La force de la dimension humanitaire réside en grande partie dans le fait qu'elle repose sur une approche fondée sur des données et des preuves factuelles. Des extrapolations sont possibles à partir d'événements comme les incidents de Tchernobyl ou de Fukushima, ou à partir des tests nucléaires. Les développements en termes de modélisation fournissent également de nouvelles possibilités en la matière. Les efforts en vue de réunir de tels éléments factuels devraient être poursuivis.

10. La question de savoir si les expériences faites dans le cadre de l'interdiction des mines antipersonnel ou des armes à sous-munition peuvent être transposées telles quelles aux efforts de désarmement nucléaire a aussi été abordé lors des échanges. Le groupe a notamment souligné que même si les caractéristiques de ces armes étaient fortement différentes, certains aspects ayant caractérisés les processus menant à l'interdiction des mines antipersonnel ou des armes à sous-munition étaient pertinents eu égard aux efforts de désarmement nucléaire. Plusieurs leçons peuvent être tirées de ces processus. Ceux-ci se sont développés à l'extérieur des forums de négociations en raison de leur incapacité démontrée à apporter une solution au problème posé. La légitimité des mines antipersonnel ou des armes à sous-munition a été remise en cause sur la base de donnés factuelles et scientifiques. Les conséquences en termes de développement ont été mises au centre des débats. Enfin, ces processus ont bénéficiés de la participation active de réseaux divers et se sont appuyés sur un appel à agir urgemment avec des objectifs et une finalité humanitaire clairs.

11. Les échanges ont également permis de mettre en exergue un certain nombre de questions quant aux étapes à venir et à la nécessité de les préciser. Ceci s'applique notamment au fait de savoir à quel moment les États devraient cesser de discuter de la dimension humanitaire et avancer vers des mesures concrètes. Il est nécessaire de déterminer si les forums traditionnels de désarmement représentent une plateforme adéquate pour faire progresser le désarmement nucléaire et savoir si, quand et comment inclure les États dotés dans un tel processus. Il sera également nécessaire de déterminer si le désarmement doit uniquement être abordé dans une perspective globale ou doit également comprendre un volet régional.

12. Les discussions ont aussi porté sur la question de savoir ce qui constitue la prochaine étape logique et comment déterminer si une thématique est mûre pour passer au stade suivant. Si aucune réponse définitive n'a été apportée à ces questions lors du débat, il a été souligné qu'aucune thématique n'est mûre par définition mais que des actions doivent être entreprises afin qu'elle atteigne ce stade. Enfin, des développements dans le domaine de la délégitimation ou de la dimension humanitaire ont la capacité de changer le contexte général et de faciliter les avancées dans des domaines du désarmement longtemps bloqués.

13. En conclusion, selon le modérateur, le groupe qu'il a conduit a été caractérisé par de riches échanges. Si de nombreux aspects relatifs à la thématique couverte ont pu être abordés, le débat est loin d'avoir été épuisé. Ceci est notamment dû à la complexité et à la portée des sujets traités. De ce fait, il n'est pas possible de dresser des conclusions définitives quant aux thèmes traités à cette occasion. Mais si les échanges ont démontré une chose, c'est bien le potentiel que les nouveaux angles d'approches du désarmement nucléaire détiennent et que la réflexion à ce sujet devrait être approfondie.